



Découvrons notre constitution - filière STMG

publié le 09/11/2021

Un concours, des séquences pour la filière STMG

Descriptif :

Un concours, des séquences pour la filière STMG.

Sommaire :

- S'informer sur le concours
- Des séquences pour enseigner la constitution

Depuis 2016, le partenariat entre le Conseil constitutionnel et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports s'est traduit par la création du Concours « Découvrons notre Constitution » et de la « Fête de la Constitution » afin de développer des actions tout au long de l'année scolaire. Ces différentes opérations ont pour objectif de développer une culture constitutionnelle chez les élèves, avec l'aide de leur professeur.

Ouvert du cycle 3 à la terminale, ce concours propose aux élèves de réaliser un travail collectif qui, en favorisant la connaissance de la Constitution et des grands principes qui fondent la République française, développe leur culture juridique et civique.

Les inscriptions doivent être effectuées avant le 04 février 2022.

● S'informer sur le concours

 **Règlement du concours** (PDF de 304.5 ko)
Concours "Découvrons notre constitution" - Année 2022.

 **Courrier d'information** (PDF de 401.9 ko)
Concours "Découvrons notre constitution" - Année 2022.

● Des séquences pour enseigner la constitution

 **Constitution - liberté d'entreprendre - protection de l'environnement** (PDF de 346.4 ko)
Des séquences pour enseigner la constitution.

 **Constitution - Egalité salariale** (PDF de 253.5 ko)
Des séquences pour enseigner la constitution.